



# Utilisation des applications Discord et ZOOM à proscrire !

publié le 10/04/2020

## Descriptif :

L'utilisation de ces outils est à proscrire. Informations provenant du Rectorat de Poitiers (Avril 2020).

**L'utilisation des applications Discord et ZOOM est à proscrire.**

Cette information d'Avril 2020 émane du Rectorat de Poitiers.

Vous trouverez ci-jointe le détail de ces informations officielles.

## Documents joints

 **FOCUS sur Discord** (PDF de 241.6 ko)

Information diffusée par le Rectorat de l'Académie de Poitiers (Avril 2020).

 **FOCUS sur ZOOM** (PDF de 475.1 ko)

Information diffusée par le Rectorat de l'Académie de Poitiers (Avril 2020).



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**